

CQPM d'expert pratique, pour le matriçage, forgeage, extrusion

objectif

L'expert pratique, du service fabrication ou bureau d'étude, intervient pour le développement des nouveaux produits et toute mise au point, en conséquence (outillage, machine, plans divers...)

Il exerce son activité, pour l'automobile, l'aéronautique, le nucléaire, l'armement, le ferroviaire

Ses compétences techniques et relationnelles lui permettent de :

Analyser le besoin d'un client, à partir d'un schéma.

Hiérarchiser ses interventions aux postes de travail.

Définir lors des essais, les priorités, pour finaliser la mise au point et l'industrialisation.

Informar un groupe de personnes, des choix technologiques ou actions à mener.

Résoudre des problèmes techniques (mise au point ou production).

Esquisser et coter un plan mécanique.

Former et accompagner les opérateurs.



DURÉE

Nous consulter

PROFIL DES STAGIAIRES

Salariés, ayant une bonne expérience du métier de technicien-régleur en forgeage et de bonnes bases en mécaniques.

MOYENS DE VALIDATION

Certification de qualification (CQPM) numéro : MQ 2006 06 72 0247 (expert pratique de forgeage, extrusion, frappe à froid), délivré par la commission paritaire de l'emploi de la métallurgie, pour les stagiaires ayant un contrat avec une entreprise de la métallurgie ou attestation AFPI.

DATES DE FORMATION

Angers

Nous consulter

Cholet

Nous consulter

La Roche/Yon

Nous consulter

Laval

Nous consulter

Le Mans

Nous consulter

Nantes

Nous consulter

Saint-Nazaire

Nous consulter